VILLE DE BRIANÇON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le mercredi 27 janvier 2010 à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de M. FROMM Gérard, Maire.

CONVOCATION		
Date	21/01/2010	
Affichage	22/01/2010	

Nombre des Membres du Conseil Municipal			
En Exercice	Présents	Procurations et Absents	
33	30	3	

Etaient Présents: POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, **ESTACHY** SIMOND Stéphane, **FERRUS** Christian, Monique, **SEZANNE** VALDENAIRE Catherine, ROUBAUD Sabin, Philippe.

Etaient Représentés :

BRUNET Pascale pouvoir à POYAU Aurélie NUSSBAUM Richard pouvoir à VALDENAIRE Catherine ESCALLIER Karine pouvoir à FERRUS Christian

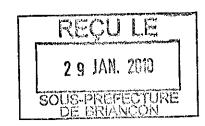
NUMERO: CULTURE 2

OBJET : TARIFS
D'ABONNEMENTS A LA
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Absents-Excusés: BRUNET Pascale, NUSSBAUM Richard,

ESCALLIER Karine

Secrétaire de Séance: DJEFFAL Mohamed



Rapporteur: Laetitia CODURI

Dans un souci d'accessibilité de la culture et de simplification tarifaire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

• de se prononcer sur l'adoption des nouveaux tarifs ;

Tarifs		Anciens tarifs	
annuels	Catégorie		
Gratuit	jusqu'à 18 ans	Pour les briançonnais	Pour les communes extérieures
	collectivité enfant	Gratuit jusqu'à 20 ans	Moins de 20 ans 3€
	de 18 à 25 ans	Adultes 14 €	Adultes 30 €
5€	chômeurs	Etudiants	Etudiants
étudiants handicapés	Demandeurs d'emplois 6€	Demandeurs d'emplois 12€	
	handicapés	handicapés	handicapés
15 €	plus de 25 ans	Vacanciers (2 mois) 8 €	Vacanciers (2 mois) 26 €
12 €	vacanciers (2 mois consécutifs maxi)		-
70 €	collectivité adulte		

• d'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 25

CONTRE: 0

ABSTENTION: 8 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe)

NE VOTE PAS: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Gérard FROMM

TRANSMIS LE 29 JAN. 2010 PUBLIÉ LE 29 JAN. 2010 NOTIFIÉ LE